

## **AVIS PUBLIC**

### **TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT – FESTIVAL DES RYTHMES D'AFRIQUE**

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant une tarification spéciale pour le Festival des rythmes d'Afrique de Sherbrooke prévue à sa résolution 013-25 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 17 février 2025. La tarification au comptant sera réduite à 1 \$ dès 18 h le vendredi 25 juillet 2025 et toute la journée les samedi 26 juillet et dimanche 27 juillet 2025, sur l'ensemble des circuits pour le transport urbain et adapté.

Le 20 février 2025

La Secrétaire  
Vicky Martineau